Portrait

Charles Amson, la passion du droit et de l'écriture

Avocat au barreau de Paris depuis 2006 et Docteur en Droit, Charles Amson dirige la licence de Droit de l'Institut Catholique de Paris qui propose deux parcours : Droit public et Science politique et Droit privé. Il nous parle de son parcours universitaire et professionnel et de ses nombreux centres d'intérêts.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



F. Albert

Que faire après une licence de Droit à l'ICP ?

Grâce à sa formation complète et diversifiée, la licence de Droit de l'ICP offre une base théorique solide, tout en permettant une spécialisation progressive. Découvrez les nombreuses opportunités de parcours et les masters réputés qui s'offrent à vous après cette licence !

> Lire la suite



FORMATION

Une vocation pour le droit

Après le lycée, Charles Amson s'oriente vers des études de droit à l'Université Paris II. En 2006, il devient **avocat au barreau de Paris** et en 2008, **Docteur en Droit** avec une thèse sur le droit du sport intitulée *La place de l'arbitrage dans la résolution des litiges sportifs*.

En 2013, Charles Amson devient enseignant en droit administratif général en deuxième année de licence de Droit à la Faculté de Sciences sociales, d'Economie et de Droit de l'ICP. Cette activité qu'il exerce en parallèle de son métier d'avocat lui permet de transmettre à la fois ses connaissances à des jeunes mais aussi sa passion pour cette discipline. En 2021, il est nommé directeur de la Licence.

L'environnement de travail à l'ICP est très agréable et la taille des effectifs est idéale, cela permet d'avoir un vrai lien avec les étudiants

En parallèle de ses fonctions à l'ICP, Charles Amson est avocat généraliste mais il a une affinité pour ces deux domaines : le droit public, grâce ses deux diplômes en droit public interne et en contentieux de droit public et le droit du sport grâce à sa thèse.

Une passion pour l'écriture

Charles Amson se passionne pour l'écriture lorsqu'il rédige sa thèse. Il a ainsi co-écrit, en 2007, avec son père, Daniel Amson, et Jean-Gaston Mourre, un livre intitulé *Les Grands Procès* aux éditions Presses Universitaires de France - P.U.F. Cet ouvrage retrace les étapes de procès historiques, comme celui de Jésus, de Jeanne d'Arc ou encore de Richard Virenque lors de l'affaire Festina. Les auteurs ont réuni dans un seul et même ouvrage des procès apparemment très éloignés les uns des autres mais qui ont en réalité un point commun : la fascination des gens pour ces situations dramatiques.

En 2022, il s'essaie à un autre genre : le théâtre. Il revisite ainsi le procès de Jeanne Du Barry qui eu lieu en 1793 devant le Tribunal révolutionnaire dans la pièce *Sauvez la Du Barry*. Il s'agit d'un véritable défi pour Charles Amson qui s'exerce à l'écriture créative et originale en mêlant l'histoire de France, la justice et le drame.

Des points communs entre la justice, l'enseignement et le théâtre

Pour Charles Amson, le métier d'avocat, l'enseignement et le théâtre ont des points communs concernant leur approche vis-à-vis du public. Ce sont des activités qui demandent en effet de convaincre une audience lors d'une représentation, des magistrats pendant un procès et des étudiants durant un cours. Elles demandent également de faire preuve de flexibilité en adaptant le contenu des cours, des plaidoiries et des pièces de théâtre à l'ensemble de l'auditoire.

> Découvrez la licence de droit de l'ICP

Publié le 5 octobre 2022 – Mis à jour le 4 mai 2026

A lire aussi

À LA UNE

FORMATION

Tous les tags